

**AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-02-17-00186    Référence de la demande : n°2020-00186-051-001

Dénomination du projet : biopsies de cétacés

Lieu des opérations : -Départements : eaux méditerranéennes nord occidentales (golfe de Lion, Provence et Corse)  
( sanctuaire PELAGOS)

Bénéficiaire : - fondation WWF France

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

Après avoir pris connaissance du programme de recherche engagé par la fondation WWF-France et ses partenaires sur le prélèvement de tissus et peaux (biopsie) par capture/recapture des mammifères marins dans le sanctuaire PELAGOS dans les eaux méditerranéennes nord occidentales (golfe de Lion, Provence et Corse), le CNPN accorde un avis favorable sans réserve au projet.

Il a bénéficié d'une étude pilote en 2019 concluante.

Cette autorisation est accordée de 2020 à 2022 sur les trois espèces: 100 échantillons de Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), 30 prélèvements sur le cachalot (*Physeter macrocephalus*) et 30 prélèvements sur le Globicéphale noir de méditerranée (*Globicephale melas*).

## MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :  
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 17 mars 2020

Signature :

